

Un investissement de plus de 242 500 \$ pour améliorer la performance de la toiture



Plus de 242 500 \$ seront investis dans des travaux majeurs de remplacement de la toiture aux habitations Lavoie situées au 4600, rue Isabella. Les travaux commenceront au début de juillet et s'étaleront sur six semaines.

La durée des travaux pourrait varier puisqu'ils doivent être effectués par beau temps.

Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron, va-et-vient des ouvriers et présence de machinerie lourde pouvant dégager des vapeurs d'essence.

Pour limiter la diffusion d'odeurs déplaisantes à l'intérieur de l'immeuble, la ventilation sera arrêtée pendant l'épandage du goudron.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **16 mai** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre d'information** aux habitations Lavoie. **Vingt personnes** étaient présentes pour entendre **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Guy Couillard**, directeur de projets, accompagnés de **Ludovic Scholl**, directeur à l'entretien et aux réparations, et **Claire Katma**, agente de milieu, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et l'ajout d'un nouveau revêtement qui permettra de diminuer la chaleur emmagasinée dans le bâtiment en été.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
La toiture du 4600, rue Isabella sera refaite.	La toiture est en fin de vie utile.	Meilleure étanchéité contre les infiltrations d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera les travaux de réfection du toit.	La toiture sera recouverte d'une membrane élastomère blanche afin de réduire la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par cette voie.	Diminution de la chaleur qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau. <i>En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.</i>	Meilleure intégrité et étanchéité du bâtiment

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Les locataires du dernier étage de l'immeuble sont invités à enlever leurs biens personnels placés sur le balcon. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Tous les locataires qui possèdent une **antenne satellite** sur le toit doivent la retirer avant le 1^{er} juillet. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin sur le toit. Vous recevrez un avis vous informant que vous pouvez réinstaller votre antenne lorsque le moment sera venu. Les nouveaux locataires devront installer leur antenne sur le toit.

LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

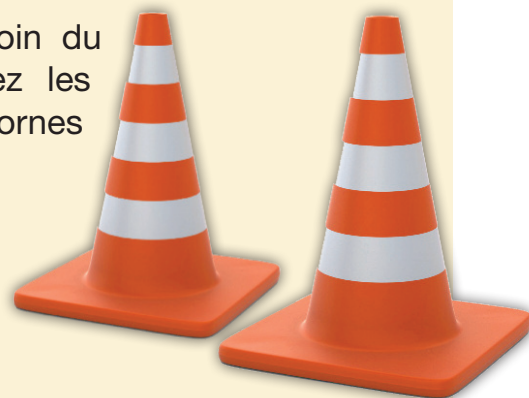
Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui diminue la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. C'est une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est limité aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

L'entrepreneur devra se stationner à l'avant de l'immeuble pendant toute la durée des travaux. Il est possible qu'il doive empiéter sur le terrain vacant situé à cet endroit. Si ce dernier est abimé par la machinerie, il sera remis en état à la fin du chantier.

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.



L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Lavoie est **Couvreurs Montréal-Nord inc.** Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DE LAVOIE

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour

Julie Chalifour



◆ Directeur de projets :
Guy Couillard

Guy Couillard



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

◆ Préposée à la sécurité :
Alis Burchi

Alis Burchi



◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Calin Dan Suarasan

Nathalie Serré



◆ Agente de location :
Nathalie Serré

Alyne Dumas



◆ Organisatrice communautaire :
Alyne Dumas

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie Bouchard
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.